

# ECOLE

## Pour toutes inscriptions

Sur les services associés aux écoles **du SRPI Sainte-Gemme, Rosières, Saint Jean de Marcel**

une attestation CAF ou MSA (récente

de moins de trois mois) vous sera demandée.

Tous les dossiers devront être déposés complet au moins 15 jours avant l'utilisation des services.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en charge, et votre enfant ne pourra prétendre aux services.

Cordialement.